

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

RÉGION DE L'ADAMAOUA

DÉPARTEMENT DU DJEREM

COMMUNE DE NGAOUNDAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHÉS PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

ADAMAOUA REGION

DJEREM DIVISION

NGAOUNDAL COUNCIL

INTERNAL LOCAL TENDERS BOARD

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°04/DC/CNDAL/SG/CIPM/2026 DU 14/08/2026

Référence de la DC	N°04/DC/CNDAL/SG/CIPM/2026 DU 14/08/2026
Nom du Projet de Travaux	<i>POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF (09 ml) SUR LA RIVIERE MBILO DE LA ROUTE COMMUNALE C0817035 – CARREFOUR CARRIERE – ZOCKMELEN – ENTREE CMA (INTER N6) DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA</i>
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	Cent vingt (120)

12. Consultation du Dossier de Demande de Cotations

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Ngaoundal, **Maitre d'Ouvrage**, pour le compte **de la Commune de Ngaoundal**, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré auprès du Secrétaire Général et/ou au Service Technique de la Commune de Ngaoundal, **moyennant la somme de trente mille (30 000) F CFA, payable à la Recette de la Commune de Ngaoundal (contre quittance)**, pendant les jours ouvrables, **entre 07 heures 30 minutes et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

13. Participation

La participation à cet appel à concurrence est ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

14. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doivent être rédigés en langue française ou anglaise.

15. Conditions de dépôt des offres

5.1. Le soumissionnaire mettra l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe anonyme adressée au **Maire de la Commune de Ngaoundal**, à déposer au Service en charge de la Gestion des Marchés Publics

L'enveloppe anonyme portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS
N°04/DC/CNDAL/SG/CIPM/2026 DU 14/08/2026**

pour les travaux de construction d'un pont Definitif (09 ml) sur la riviere Mbilo de la route communale C0817035 – carrefour carriere – zockmelen – entre CMA (inter n6) dans la Commune de Ngaoundal, Departement du Djerem, Region de l'Adamaoua

16. Critères éliminatoires

- i- Note technique inferieur a 75%.
- j- L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et sa non régularisation après 48 heures ;
- k- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- l- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

17. Caution de soumission

Le soumissionnaire est exempté de produire une caution de soumission telle que stipulée dans la circulaire **N° 000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025** relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution des garanties dans les marchés publics, en son point 7 (C).

18. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 07/09/2026 à 09 heures
Lieu de dépôt	Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundal

19. Ouverture des plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance plénière par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngaoundal**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotations.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 07/09/2026 à 10 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des actes de la Commune de Ngaoundal

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Ngaoundal, le **14 AOUT 2026**

Le Maire

(Autorité contractante)



Mohamadou Sami
Chevalier du Mérite Camerounais

Ampliations :

- DD / MINMAP / DJ (01);
- DD / MINDDEVEL/ DJ (01);
- DD/ MINEPAT / DJ (01);
- UCR / PROLOG (01);
- ARMP / ADAMAOUA (01);
- CIPM (01);
- CHRONO (01);
- AFFICHAGE (01).